

Besoins en logements à l'horizon 2050



RENCONTRE THÉMATIQUE PIVER LOGEMENT ET FONCIER - 16 NOVEMBRE 2021

1 BESOINS EN LOGEMENTS À L'HORIZON 2050

2 QUI SONT CES FUTURS MÉNAGES ?

3 DISPARITÉS TERRITORIALES

01 BESOINS EN LOGEMENTS À L'HORIZON 2050

430 000 logements devraient être produits entre 2015 et 2050 pour répondre aux besoins de la population

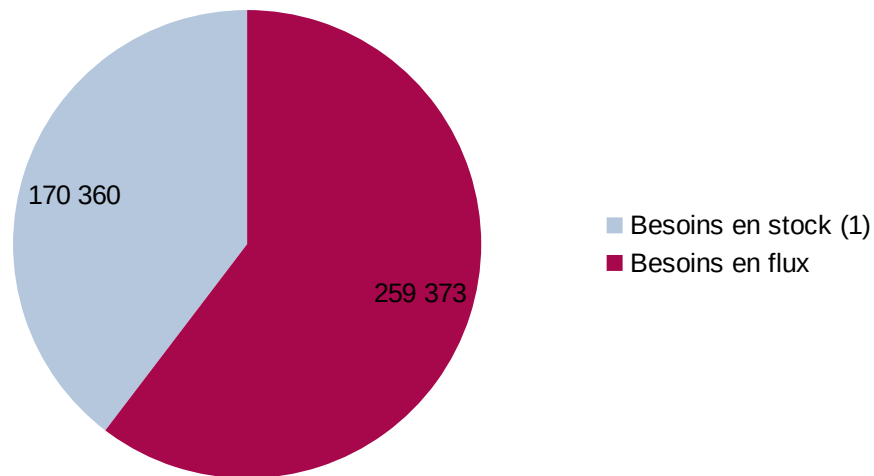


Deux types de besoins en logement :

l'augmentation du nombre de résidences principales et l'évolution du parc de logement (besoins en flux)

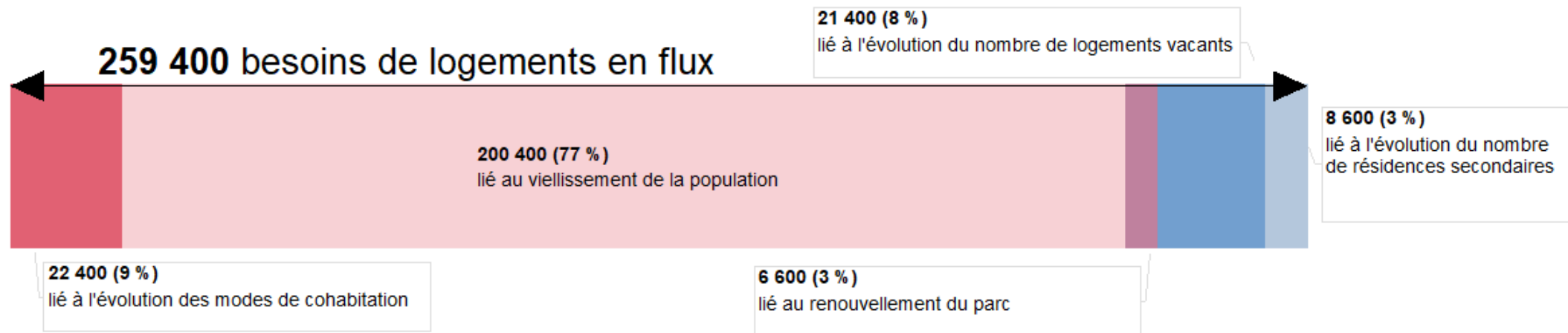
les situations de mal logement et de non logement (besoins en stock)

170 400 logements à construire d'ici 2050 pour répondre aux besoins actuels (stock), soit 1/3 des besoins en logements



259 400 logements à construire d'ici 2050 pour répondre aux besoins futurs (flux), soit 2/3 des besoins en logements

→ dont la cause principale est le vieillissement de la population à l'horizon de la projection (200 400 logements, soit 77 % des besoins en flux)



Mais aussi 22 400 logements supplémentaires liés à l'évolution des modes de cohabitation (9 % des besoins)



Ainsi que 36 600 logements (14 % des besoins) dus à l'évolution du parc de logement, dont :

- 21 400 liés à l'évolution du nombre de logements vacants
- 8 600 liés à l'évolution du nombre de résidences secondaires
- 6 600 liés au renouvellement du parc de logement



02 QUI SONT CES FUTURS MÉNAGES ?

Les besoins en logements à l'horizon 2050 sont réalisés à partir des projections de ménages, qui se décomposent en trois effets :

→ la croissance démographique

sous cette hypothèse, le nombre de ménages augmente au même rythme que la population



→ le vieillissement de la population

cet effet entraîne une diminution de la taille moyenne des ménages et donc une hausse du nombre de ménages



→ l'évolution des comportements de cohabitation

les tendances observées vont vers une décohabitation conduisant à une baisse de la taille moyenne des ménages et donc à une augmentation du nombre de ménages

Ces trois effets influent fortement sur les futurs besoins en logements

La croissance démographique limiterait l'augmentation du nombre de ménages d'ici 2050 (- 79 000 ménages).

Cela s'explique par une baisse de la fécondité, qui n'assure plus le renouvellement des générations

- 1,83 enfant par femme en 2020 contre 2,01 cinq ans plus tôt



Le vieillissement de la population entraînerait une hausse de 295 000 ménages

- en 2050, les ménages de 65 ans ou plus devraient représenter 39 % des ménages, soit 14 points de plus qu'en 2013

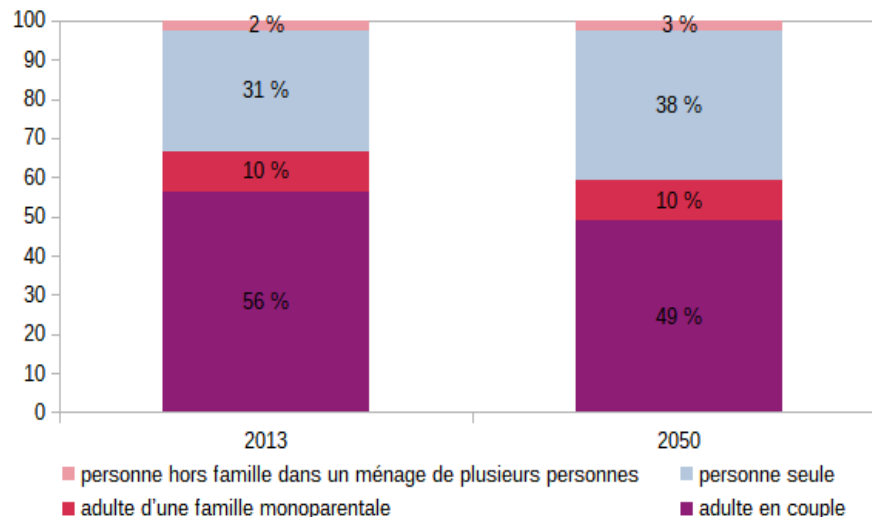
Le vieillissement de la population implique une diminution de la taille des ménages, par exemple suite aux départs des enfants du foyer familial ou le décès d'un conjoint, et donc une hausse du nombre de ménages



L'évolution des comportements de cohabitation apporterait 34 000 ménages supplémentaires

Cela s'explique en partie par le vieillissement de la population : plus souvent confrontées au veuvage, les personnes âgées constituent plus souvent des ménages d'une seule personne

- en 2050, les personnes seules représenteraient 38 % des ménages, contre 31 % en 2013
- inversement, la part des ménages composés d'un couple devrait diminuer : 56 % en 2013, 49 % en 2050



03

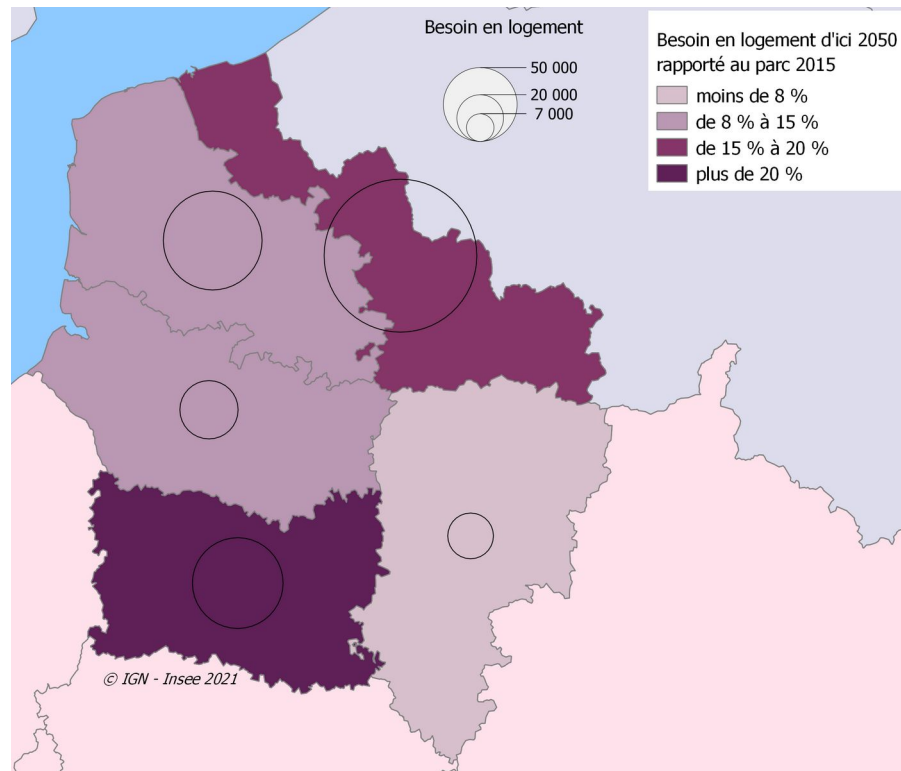
DISPARITÉS TERRITORIALES

L'Oise serait plus concernée par les besoins en logements

- 76 000 logements, soit 20 % de son parc actuel
- tout comme le Nord
- 214 000 logements, soit 18 % de son parc actuel

À l'inverse, l'Aisne serait le département le moins concerné

- 19 000 logements, soit 7 % de son parc actuel



Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Merci de votre attention

RENCONTRE THÉMATIQUE PIVER LOGEMENT ET FONCIER - 16 NOVEMBRE 2021



Mesurer pour comprendre